16
25 mai 1952
DEMANDE D'INSCRIPTION A L'ORDRE DU JOUR DE LA SESSION - Communication à adresser au Comité International des Jeux Olympiques pour le prier de prendre en considération toutes suggestions de nature à permettre aux réfugiés politiques de participer, dans l'avenir, aux Jeux Olympiques
Demande d'inscription à l'ordre du jour de la session [1]
déposée par M. BEAMISH et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

---

L'Assemblée,

Regrettant que, du fait que le Comité International des Jeux Olympiques ne reconnaît qu'un seul organe directeur pour chaque pays membre, de nombreux réfugiés qui ont dû quitter leur pays se trouvent empochés de prendre part aux Jeux Olympiques,

Constatant que cet état de choses est contraire à la règle selon laquelle nul pays ni individu ne doit faire l'objet d'une discrimination fondée sur des considérations de couleur, de religion ou d'opinions politiques,

Décide d'inscrire à son ordre du jour la question suivante :

« Communication à adresser au Comité International des Jeux Olympiques pour le prier de prendre en considération toutes suggestions de nature à permettre aux réfugiés politiques de participer, dans l'avenir, aux Jeux Olympiques. »

Signé (voir au verso)

1. Question inscrite à l'ordre du jour de la Session, 6° séance, 29 mai 1952. Renvoyé à la commission spéciale chargée do veiller aux intérêts des Nations européennes non représentées au Conseil de l'Europe, 7° séance, 29 mai 1952

16 Demande d'inscription à l'ordre du jour de la session

Signé:

ASQUINI
BABAN
BEAMISH
GIACCHERO
JAKOBSEN
PAUL
PEZET
PFLEIDERER
PÛNDER
ROLIN
ÛRGÛPLU
WADE
WISTRAND